

*Procès-verbal de l'assemblée générale du 6 septembre 2003  
A la MPT à Vitrolles.*

Ouverture de la séance à 14h 30

27 clubs présents ou représentés 80 °/° des suffrages Quorum atteint.

Secrétaire de séance : Hilda Hausard

Approbation du P.V. de l'assemblée générale de septembre 2002

Approuvé à l'unanimité moins une abstention (Club d'Echecs et réussite Hozier représenté par Henri Mora)

Approbation à l'unanimité de Marc Sares au poste de trésorier

Rappel : chaque club doit faire parvenir le PV de son assemblée générale ainsi que son bilan financier à son comité départemental

Il en est de même pour les Comités départementaux vers la Ligue.

Rapport financier et budget prévisionnel.

6571€ sur livret et 1614€ sur compte chèque.

Certaines dépenses n'ayant pas été pris en compte, seront inscrites sur le prochain exercice.

Dont le bilan du rapide de Provence que doit nous faire parvenir Yvan.

Ainsi que celui du rapide féminin que doit nous faire parvenir M.P. Bartolo.

Modification du prévisionnel du championnat de Provence individuel : 2000€ à la place de 1100€, ainsi que du championnat de Provence des jeunes 1000€ à la place de 800€.

Demande de Vincent Bernard d'un budget 500€ pour la DRA

Demande de Henri Mora d'un budget 200€ pour les scolaires

Un débat est ouvert sur l'excédent de trésorerie : Proposition d'achat de matériel, pendules électroniques ? Subventionner les comités au prorata du nombre de licenciés ?

Sur proposition de Ch. Bernard : l'AG s'en réfère au comité directeur pour en décider.

Adopté à l'unanimité moins 3 abstentions.

Secteur jeunes : J-L Sabatie

Yves Zabardi a organisé le chp. de Provence des jeunes à Ste Tulle. Participants : 25 du Vaucluse, 22 des B du R, 15 des Hautes Alpes et 4 des Alpes de Haute Provence.

Souvent 2 qualifiés/catégories au lieu de 3. La Ligue ayant été doublé par d'autres Ligues sur le plan des effectifs jeunes.

Le titre de champion de Provence est décerné au vainqueur de chaque catégorie dans la mesure où il n'y a pas de qualifiés d'office pour les championnats de France. Dans le cas contraire le titre est décerné au joueur le mieux classé aux championnats de France.

Projet d'un suivi sur l'année de l'équipe de Provence espoir avec les directeurs des jeunes des comités.

Secteur féminin : M.P. Bartolo (excusée)

Le rapide féminin de Provence a été organisé à Caumont, 22 participantes 1° Christiane Piquemal, 2° Céline Guadalpi, 3° Hilda Hausard. Toutes les trois qualifiées pour la finale.

Clubs candidats pour organiser cette compétition la saison prochaine : Cruis, Monteux, EFE, Puy Ste Réparate, Marseille Duchamps Réciproque Echecs.

Marie-Paule compte sur nous pour promouvoir cette compétition et recruter des féminines dans les clubs.

Secteur technique : M Rosso

Demandes d'homologation : Prévoir la date le + tôt possible, si problème d'arbitre : contacter la DRA.

Compétitions :

Remerciements unanimes à J Casella pour la direction des N4 et N5 pendant 6 ans.

Pour cette saison : François Penalver assurera la gestion des N4 A et B

avec collecte des résultats le soir même par téléphone et disponible sur le net le lendemain

Stéphane Clair la N5 groupe NE

François Reynaud les N5 groupes NO, SE, SO.

Scolaire : H Mora

Organisation de : 14 tournois dans l'année pour les scolaires des B du R

Challenge national par équipes de 6 écoles et collèges

Chp. Académique «classique » écoles, collèges et lycées.

DRA :V Bernard

Vincent nous informe que la liste des arbitres de la Ligue est disponible sur le site de la DRA

Et demande aux clubs d'envoyer à la DRA la liste de leurs arbitres.

Rappel : Obligation pour les clubs de N4 d'avoir parmi leurs membres un arbitre (ou un arbitre candidat) sous peine de relégation la saison prochaine.

Organisation d'un stage AF2 les 22 et 23 novembre à Orange.

Instauration d'un droit d'homologation pour les rapides 10/15€

Conseil : s'y prendre à l'avance pour désigner un arbitre (Minimum AF3 pour les tournois au système suisse)

Recherche de candidats pour organiser des stages AF3 et AF4.

Divers :

Tarif des licences : maintien de la part Ligue sur les licences pour la saison 2003/2004 et idem pour la saison 2004/2005

Séminaire de dirigeants : Sur les thèmes : Formation comptable, diriger une association loi 1901, être employeur, obtenir des subventions, dynamiser un club, mieux connaître la FFE. L'AG est favorable pour que la Ligue organise un stage de dirigeants. Dates possibles 13/14 décembre.

Candidature des clubs de Orange, EFE, Réciproque Echecs, Marseille Duchamps.

Prise en charge conjointe par le club organisateur, le comité et la ligue de l'hébergement + pension des 2/3 formateurs pendant 1 WE. Dattes possibles 13/14 décembre.

Organisation de la coupe 2000 : Candidature de Salon.

Date du rapide de Provence : le 6 juin 2004 (Appel à candidature)

L'ordre du jour étant épuisé, une collation nous est offerte par le club de Vitrolles.

La Secrétaire : Hilda Hausard Le Président François Reynaud